

Conseil — en bref —

MRC
VALLÉE-DE-LA-GATINEAU

DÉVELOPPER SERVIR REPRÉSENTER

Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau Séance ordinaire du 29 avril 2024

Administration générale

Renouvellement de la Convention collective de travail avec le Syndicat des travailleuses et travailleurs de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau (CSN) pour la période du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2027 – Autorisation de signature

- Il est résolu que le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau autorise la préfète et la directrice générale à signer, pour et au nom de la MRC, la convention collective de travail déposée, ses annexes et les lettres d'entente l'accompagnant, le tout, venant à échéance le 31 janvier 2027, lesdits documents étant joints à la présente comme s'ils en faisaient partie intégrante.

Avis de motion – Projet de règlement 2024-389 « règlement 2024-389 concernant les règles encadrant les consultations publiques de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau »

- Avis est donné par monsieur le conseiller Ronald Cross qu'un règlement portant le numéro 2024-389 « règlement 2024-389 concernant les règles encadrant les consultations publiques de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau » sera déposé pour adoption à une séance ultérieure. L'avis de motion est assorti d'une demande de dispense de lecture.

Note au procès-verbal – Dépôt et présentation – Projet de règlement 2024-389 « règlement 2024-389 concernant les règles encadrant les consultations publiques de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau »

- Le projet de règlement numéro 2024-389 « règlement 2024-389 concernant les règles encadrant les consultations publiques de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau » sera déposé pour adoption à une séance ultérieure. L'avis de motion est déposé et présenté aux membres du Conseil par madame la préfète Chantal Lamarche, pour adoption à une séance ultérieure.

Dotation au poste de directrice du service de l'Environnement – Entérinement de l'embauche effective par la direction générale

- Il est résolu que le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau entérine l'embauche effective de Madame Kimberley Mason au poste de directrice du service de l'Environnement, et ce, selon les conditions de travail conclues avec la candidate retenue via le contrat de travail.

Radiation des comptes à recevoir

- Il est résolu que le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau autorise la directrice des ressources financières et matérielles à radier tous les comptes en souffrance de plus de trois ans ainsi que ceux déclarés en faillite comme prévoit la politique de recouvrement et de radiation des créances de la MRCVG.

Entérinement de contrat – Consultant en génie civil dans le cadre de la révision du Plan d'intervention en infrastructures routières locales (PIIRL)

- Il est résolu par le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau d'octroyer le contrat pour un accompagnement en génie civil dans le cadre de la révision du PIIRL à l'Équipe Laurence au montant de 73 426.50\$, avant taxes.

Transfert de fonds – Fonds de développement régional - Révision du PIIRL

- Il est résolu par le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau d'utiliser le montant de 11 640,88\$ à même le Fonds de développement régional afin de couvrir le manque à gagner pour la révision du Plan d'intervention en infrastructures routières locales.

Autorisation de signer une nouvelle entente avec la MRC des Collines de l'Outaouais pour l'échange d'expertise professionnelle et la coordination du service d'évaluation foncière

- Il est résolu par le Conseil de la MRCVG d'autoriser par la présente, la directrice générale et greffière trésorière, à signer une nouvelle entente

inter MRC avec la MRC des Collines-de-l 'Outaouais pour l'échange d'expertise professionnelle, la coordination et l'encadrement du service d'évaluation.

Avis de motion – Projet de règlement 2024-391 « concernant la rémunération du préfet et des membres du Conseil et abrogeant toute réglementation antérieure afférente »

- Avis est donné par monsieur le conseiller Laurent Fortin qu'un règlement portant le numéro 2024-391 « concernant la rémunération du préfet et des membres du Conseil et abrogeant toute réglementation antérieure afférente » sera déposé pour adoption à une séance ultérieure. L'avis de motion est assorti d'une demande de dispense de lecture.

Note au procès-verbal – Dépôt et présentation – Projet de règlement 2024-391 « concernant la rémunération du préfet et des membres du Conseil et abrogeant toute réglementation antérieure afférente »

- Le projet de règlement numéro 2024-391 « concernant la rémunération du préfet et des membres du Conseil et abrogeant toute réglementation antérieure afférente » est déposé et présenté aux membres du Conseil par Madame la préfète Chantal Lamarche, pour adoption à une séance ultérieure.

Avis de motion – Projet de règlement 2024-392 « concernant les demandes relatives à une avance à un membre du Conseil dans le cadre du régime des remboursements de dépenses »

- Avis est donné par madame la conseillère Francine Fortin qu'un règlement portant le numéro 2024-392 « concernant les demandes relatives à une avance à un membre du Conseil dans le cadre du régime des remboursements de dépenses » sera déposé pour adoption à une séance ultérieure. L'avis de motion est assorti d'une demande de dispense de lecture.

Note au procès-verbal – Dépôt et présentation – Projet de règlement 2024-392 « concernant les demandes relatives à une avance à un membre du Conseil dans le cadre du régime des remboursements de dépenses »

- Le projet de règlement numéro 2024-392 « concernant les demandes relatives à une avance à un membre du Conseil dans le cadre du régime des remboursements de dépenses » est déposé et présenté aux membres du Conseil par Madame la préfète Chantal Lamarche, pour adoption à une séance ultérieure.

Autorisation d'appel d'offres – Révision du Plan d'intervention en infrastructures routières locales

- Il est résolu par le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau d'autoriser un appel d'offres pour la révision du Plan d'intervention en infrastructures routières locales et d'entériner le contrat à une séance ultérieure conditionnellement à l'obtention de la subvention via le programme d'aide à la voirie locale du ministère des Transports.

Autorisation de signature – Avenant – Démarches relatives au poste d'agent de développement dédié au logement et à l'habitation

- Il est résolu par le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau d'autoriser Mme Joanie Courchaine, directrice générale, à signer tout document relatif à ce projet de logement et d'habitation.

Répartition des quotes-parts des matières recyclables – Complexe environnemental Nord

- Il est résolu par le Conseil de la MRCVG d'autoriser les virements suivants pour inclure les municipalités de Kazabazua et Lac-Sainte-Marie dans la répartition de la quote-part des matières recyclables de la partie 3 du budget, à compter du 1 mars 2024.

Dépôt de projets au FRR Volet 1 par la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau – Route Maniwaki-Témiscamingue

- Il est résolu par le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau d'autoriser Mme Joanie Courchaine, directrice générale de la MRC, à déposer une demande dans le cadre de l'appel de projets lancé pour le Fonds Région Ruralité (FRR) Volet 1, pour le dossier « Route Maniwaki-Témiscamingue ».

Note au procès-verbal – Dépôt du rapport annuel 2023 de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau

- Le rapport annuel 2023 de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau est déposé aux membres du Conseil. Les membres du Conseil désirent également souligner l'excellent travail de madame Natacha Desjardins, agente de communication, qui a produit en entier le rapport annuel pour l'année 2023.

Conseil

Suivi et relance du dossier de la SOPFEU – Gouvernance locale base principale de Maniwaki

- Il est unanimement résolu par le Conseil de la MRC de demander au ministre de la Sécurité publique, monsieur François Bonnardel de revoir les nombreuses demandes de la MRCVG quant à l'obtention d'une gouvernance locale à la SOPFEU, plus précisément à la base principale de Maniwaki.

Désignation de madame la conseillère Cheryl Sage Christensen au sein du Comité du bassin versant de la rivière du Lièvre (COBALI)

- Il est résolu que madame la conseillère Cheryl Sage Christensen soit désignée à titre de représentante de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau au Comité du bassin versant de la rivière du Lièvre (COBALI).

Désignation de monsieur Nicolas Malette à titre de représentant de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau au sein de la Table de concertation des aînés et retraités de l'Outaouais (TCARO)

- Il est résolu que monsieur Nicolas Malette soit désigné à titre de représentant de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau au sein de la Table régionale de concertation des aînés et retraités de l'Outaouais (TCARO).

Désignation de représentant de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau au sein du Conseil régional de l'environnement et du développement durable de l'Outaouais (CREDDO)

- Il est résolu que monsieur Laurent Fortin soit désigné à titre de représentant de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau au sein du Conseil régional de l'environnement et du développement durable de l'Outaouais (CREDDO).

Désignation de représentante de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau au sein du Conseil d'administration du CRÉDÉTAO

- Il est résolu que Madame Chantal Lamarche, préfète soit désignée à titre de représentante de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau au sein du Conseil d'administration du CRÉDÉTAO.

Désignation de monsieur le conseiller Laurent Fortin comme représentant pour Tricentris

- Il est résolu que monsieur le conseiller Laurent Fortin soit désigné au titre de représentant de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau pour Tricentris.

Désignation de représentante de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau au sein de la Table de développement social de la Vallée-de-la-Gatineau

- Il est résolu que madame Julie Jolivette soit désignée à titre de représentante de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau au sein de la Table de développement social de la Vallée-de-la-Gatineau en remplacement de M. Gaétan Guindon.

Désignation de représentante de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau au sein du comité Table accessibilité du Centre d'amitié autochtone de La Vallée-de-la-Gatineau

- Il est résolu que madame Chantal Lamarche soit désignée à titre de représentante de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau au sein du comité Table accessibilité du Centre d'amitié autochtone de La Vallée-de-la-Gatineau.

Désignation de représentant de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau au sein de l'organisme Centraide

- Il est résolu que monsieur Nicolas Malette soit désigné à titre de représentant de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau au sein de l'organisme Centraide.

Modification de la résolution 2022-R-AG007 - Formation des comités de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau

- Il est résolu par le Conseil de la MRCVG de modifier la résolution 2022-R-AG007 afin de modifier et remplacer M. Guindon au comité AD HOC Infrastructure ainsi de modifier et remplacer M. Guindon sur le comité administratif.

Création d'un comité de travail – Comité Services Québec

- Il est résolu par le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau de créer un comité Services Québec

Désignation de représentantes de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau au sein du comité santé territorial

- Il est résolu que madame Chantal Lamarche et madame Francine Fortin soient désignées à titre de représentantes de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau au sein du comité santé territorial de La Vallée-de-la-Gatineau.

Désignation de représentant de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau au sein de la commission permanente Sécurité civile et publique

- Il est résolu que monsieur Nicolas Malette soit désigné à titre de représentant de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau au sein de la commission permanente Sécurité civile et publique afin de remplacer monsieur Gaétan Guindon.

Modification de la résolution 2014-R-AG360 - Plan de développement de la zone agricole révisé – Nomination des membres sur le comité pilotage du PDZAAR

- Il est résolu que le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau de modifier la résolution 2024-R-AG360 afin de former le comité pilotage du PDZAAR.

Dossier Services Québec – MRC de La Vallée-de-la-Gatineau

- Il est unanimement résolu par le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau de demander à la ministre de l'Emploi, madame Kateri Champagne Jourdain ;
 - Qu'en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements (A-2.1) et validé par le contentieux de la Commission d'accès à l'information du Québec, de répondre au questionnaire joint à la résolution (2024-R-AG139) dans un délai de 20 jours;
 - Que soit cautionnée la proposition *Main-d'œuvre et Ruralité* soumise le 5 mars 2024 lors d'une correspondance officielle lui étant adressée;
 - Que soit prise en considération l'annexe du 15 avril jointe à la proposition *Main-d'œuvre et Ruralité* du 5 mars, laquelle est un complément d'information sur la composition du Comité directeur territorial *Main-d'œuvre et Ruralité*, le plan d'action et la gestion du Fonds de 250 000 \$ tiré à même le fonds existant et attribué à la région;
 - Que soit lancée la Stratégie *Main-d'œuvre et Ruralité* pour le territoire de la MRC Vallée-de-la-Gatineau au cours du mois de juin, stratégie élaborée au cours des 5 dernières années et que dès lors, les travaux de sa mise en œuvre débutent.

Fin de la mesure « Soutien au travail autonome (STA) » et appui à la MRC Mékinac

- Il est résolu par le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau de se joindre au mouvement initié par la MRC Mékinac pour réclamer le maintien de la mesure STA et exhorte le gouvernement qui se dit un gouvernement des régions de cesser la pratique d'ignorer les enjeux des régions les plus démunies et s'engager urgemment à agir pour l'essor et le développement de ces territoires.

Gestion financière et administrative

Note au procès-verbal – Vérification des comptes

- Monsieur le conseiller Laurent Fortin ainsi que monsieur le conseiller Nicolas Malette ont procédé à la vérification des comptes pour la période du 20 mars au 29 avril 2024 préalablement à la séance du Conseil débutant 16 h.

Adoption du registre des chèques, des prélèvements bancaires et des comptes – Période du 20 mars au 29 avril 2024

- Adoption du registre des chèques, des prélèvements bancaires et des comptes pour la période du 20 mars au 29 avril 2024.

Gestion de projet

Octroi de contrat – Service professionnel (architecture) concernant la préparation de plans et devis pour l'aménagement du siège social de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau

- Il est résolu par le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau :
 - D'octroyer le contrat à RLA inc. au montant de 167 750 \$;
 - De prendre les montants s'y rattachant à même l'emprunt temporaire découlant au règlement d'emprunt 2023-379.

Octroi de contrat – Service professionnel (ingénierie civil, structure et mécanique électrique) concernant la préparation de plans et devis pour l'aménagement du siège social de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau

- Il est résolu par le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau :

- D'octroyer le contrat à DWB consultants, au montant de 151 970 \$;
- De prendre les montants s'y rattachant à même l'emprunt temporaire découlant au règlement d'emprunt 2023-379.

Octroi de contrat – Service professionnel (architecture) concernant la préparation de plans et devis pour l'aménagement du kiosque touristique de Maniwaki

- Il est résolu par le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau :
 - D'octroyer le contrat à RLA inc. au montant de 49 300 \$;
 - De prendre les montants s'y rattachant à même le FRR volet 4.

Placement publicitaire – Campagne signature Avantagee par la nature

- Il est résolu par le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau d'autoriser la directrice générale adjointe et gestionnaire de projet, Carolane Saumur-Belley pour la signature et le paiement des contrats avec les différents fournisseurs qui seront ciblés selon la stratégie d'exécution. Il est également résolu que les sommes du présent contrat soient prises à même le FRR Volet 3.

Transport collectif

Adoption du rapport final du Programme d'aide d'urgence au transport collectif des personnes (PAUTC)

- Il est résolu par le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau d'adopter le rapport final du Programme d'aide d'urgence au transport collectif des personnes (PAUTC).

Aménagement et développement

Appui à la résolution CMRC-2024-02-14-046 de la MRC Avignon concernant une demande à la ministre du MAMH des nouveaux fonds –Volet 4 - coopération intermunicipale

- Il est unanimement résolu par le Conseil de la MRC d'appuyer la résolution CRMC-2024-02-14-046 de la MRC Avignon.

Appui à la Conférence des préfets de l'Outaouais – Maintien des alliances pour la solidarité

- Il est résolu par le Conseil de la MRC de demander à la ministre responsable de la Solidarité sociale et de l'Action communautaire que les sommes tirées à même le Fonds québécois d'initiatives sociales pour la région soit géré par les préfets de l'Outaouais.

Adoption – Rapport annuel du Fonds Régions et Ruralité volet 2 (FRR volet 2) 2023

- Il est résolu par le Conseil de la MRC d'adopter le rapport annuel du Fonds Régions et Ruralité (volet 2) 2023, pour diffusion sur le site web de la MRC et transmission à la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, Mme Andrée Laforest, tel que prévu à l'Entente relative au Fonds de développement des territoires intervenue entre le MAMH et la MRC.

Demande de dérogation au ministère de l'Économie, l'Innovation et l'Énergie et au Fonds local de solidarité afin d'octroyer un prêt FLI/FLS au projet de Logements

- Il est unanimement résolu par le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau de demander une dérogation au ministère de l'Économie, l'Innovation et l'Énergie et au Fonds local de solidarité afin d'octroyer un prêt FLI/FLS au projet Logements sur le territoire Val-Gatinois.

Entérinement du contrat suite à la recherche de prix AO240227 – Entretien du dépôt en tranchée NOTAKIM dans le TNO

- Il est résolu par le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau d'entériner l'octroi du contrat pour l'entretien du dépôt en tranchée NOTAKIM pour la saison 2024 conformément au devis de l'AO240227 à « Auberge le Pensive Inc. » pour le montant soumis de 12 000\$ avant taxe.

Avis de conformité du règlement no. 2024-381 de la municipalité de Messines relatif à la démolition d'immeubles

- Il est résolu que le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau approuve le règlement no.2024-381 de la municipalité de Messines.

Avis de motion – projet de règlement 2024-390 « modifiant le règlement 2021-356 édictant le schéma d'aménagement de développement de la MRC de

La Vallée-de-la-Gatineau et portant sur une modification des limites des affectations à vocation dominante rurale dans la municipalité de Blue Sea »

- Avis est donné par monsieur le conseiller Mario Langevin qu'un règlement portant le numéro 2024-390 « modifiant le règlement 2021-356 édictant le schéma d'aménagement de développement de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau et portant sur une modification des limites des affectations à vocation dominante rurale dans la municipalité de Blue Sea » sera déposé pour adoption à une séance ultérieure. L'avis de motion est assorti d'une demande de dispense de lecture.

Note au procès-verbal – Dépôt et présentation – Projet de règlement 2024-390 « modifiant le règlement 2021-356 édictant le schéma d'aménagement de développement de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau et portant sur une modification des limites des affectations à vocation dominante rurale dans la municipalité de Blue Sea

- Le projet de règlement numéro 2024-390 « modifiant le règlement 2021-356 édictant le schéma d'aménagement de développement de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau et portant sur une modification des limites des affectations à vocation dominante rurale dans la municipalité de Blue Sea » sera déposé pour adoption à une séance ultérieure. L'avis de motion est déposé et présenté aux membres du Conseil par madame la préfète Chantal Lamarche, pour adoption à une séance ultérieure.

Adoption – Projet de règlement 2024-388 « modifiant le règlement 2021-356 édictant le schéma d'aménagement de développement de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau et portant sur l'ajout d'usages « habitation multiple (2 unités et plus) » compatibles avec l'affectation à vocation dominante rurale dans une partie de la municipalité de Denholm »

- Il est résolu par le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau d'adopter le règlement 2024-388 « modifiant le règlement 2021-356 édictant le schéma d'aménagement de développement de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau et portant sur l'ajout d'usages « habitation multiple (2 unités et plus) » compatibles avec l'affectation à vocation dominante rurale dans une partie de la municipalité de Denholm » tel que présenté.

Adoption – Règlement 2023-371 « modifiant le règlement 2021-356 édictant le schéma d'aménagement de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau afin d'autoriser des habitations multiples (jusqu'à 6 logements) dans l'aire touristique du détroit de McKenzie à Bouchette »

- Il est résolu par le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau d'adopter le règlement 2023-371 « modifiant le règlement 2021-356 édictant le schéma d'aménagement de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau afin d'autoriser des habitations multiples (jusqu'à 6 logements) dans l'aire touristique du détroit de McKenzie à Bouchette » tel que présenté.

Loisirs et culture

Entérinement de contrat - Mise à jour de la politique culturelle de la MRCVG

- Il est résolu par le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau d'octroyer le contrat pour l'élaboration de la politique culturelle de la MRC Vallée-de-la-Gatineau au Centre ARTENSO au montant de 25 760 \$, avant taxes.

Entérinement de contrat – Caractérisation environnementale des sols – Véloroute des Draveurs

- Il est résolu par le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau d'octroyer le contrat pour la caractérisation environnementale du sol dans le cadre de la planification des travaux phase 2 de la Véloroute à Solmatech Inc. au montant de 16 116,00 \$, avant taxes et d'autoriser la directrice générale de la MRC à signer tout document en lien avec le présent contrat.

**La prochaine séance ordinaire du Conseil
de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau
aura lieu le mercredi le 21 mai 2024.**

Veuillez noter que le procès-verbal, dont les informations de ce Conseil en bref sont extraites, est sujet à adoption par le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau à une séance ultérieure et à sa signature par la préfète.